

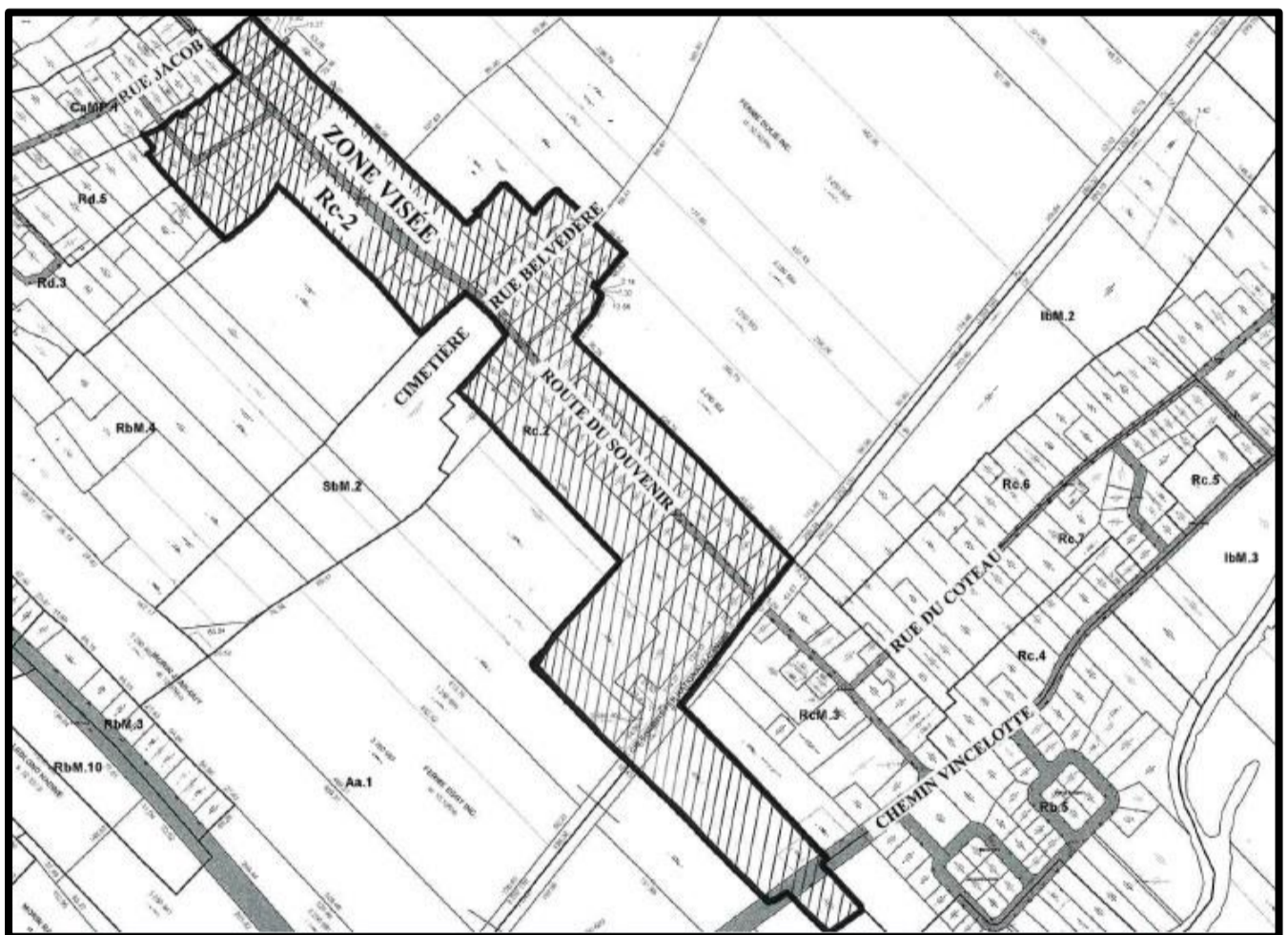
AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 8 juillet 2019 un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 270 de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace.

Ce projet de règlement a pour objet :

- D'ajouter la catégorie 4.6.1.07 « 3 à 6 logements » dans la zone Rc-2 aux utilisations déjà permises.



Ce projet de règlement sera soumis à une consultation publique conformément à la loi, le **5 août 2019 à 19 heures** à la salle du Conseil.

Lors de cette assemblée publique, seront entendues les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité au 180, place de l'Église, du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h 45, et le vendredi, de 8 h à 12 h 00.

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Cap-Saint-Ignace, ce 9^e jour de juillet 2019.